

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article8047>

# Au journal officiel du 22 mars 2019

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: vendredi 22 mars 2019

---

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous  
droits réservés

---

**Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle / Fixation des listes de zones à couvrir pour les opérateurs mobiles / Fonds d'intervention pour la sécurité des sites et manifestations culturels / Concessions hydroélectriques / Etablissement public Société de livraison des ouvrages olympiques**

---

## Catastrophe naturelle

Arrêté du 26 février 2019 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle [NOR : INTE1905473A](#)

---

## Communications électroniques

Arrêté du 21 mars 2019 définissant la première liste des zones à couvrir par les opérateurs de radiocommunications mobiles au titre du dispositif de couverture ciblée pour l'année 2019 [NOR : ECOI1908486A](#)

---

## Culture

Arrêté du 21 mars 2019 relatif à l'instruction des demandes d'aides présentées au titre de l'article 5 du décret n° 2019-203 du 18 mars 2019 relatif au fonds d'intervention pour la sécurité des sites et manifestations culturels [NOR : MICB1908106A](#)

---

## Energie

Décret n° 2019-211 du 20 mars 2019 relatif au regroupement des concessions hydroélectriques de la Société Hydroélectrique du Midi sur la Têt [NOR : TRER1904961D](#)

Décret n° 2019-212 du 20 mars 2019 relatif au regroupement des concessions hydroélectriques de la Société hydroélectrique du Midi sur la Dordogne [NOR : TRER1904962D](#)

---

## Sport

Arrêté du 19 mars 2019 portant détermination des droits de vote au conseil d'administration de l'établissement public

# L'intégralité du JORF n°0069 du 22 mars 2019

